
RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Oxid-Poliersuspension joke

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories d'utilisation [PC]

Agent de polissage

Usages déconseillés

Secteur d'utilisation [SU]

Aucune information disponible.

Conditions d'utilisation recommandées

PC 24 lubrifiant, lubrifiant et agent de séparation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 22 04 - 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 - 8 39 - 60
E-Mail info@joke.de
Internet www.joke.de

Service des renseignements

Stefan Spiegel
Téléphone +49 (0) 22 04 - 8 39 - 77
Fax +49 (0) 22 04 - 8 39 - 60
E-mail (personne compétente):
s.spiegel@joke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8
2020 1816

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Consignes en cas de risques physiques

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour la santé

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

Aucune information disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes en cas de risques physiques

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour la santé

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

Aucune information disponible.

Consignes de sécurité

Généralités

Aucune information disponible.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Propriétés physiques

Aucune information disponible.

Propriétés nuisibles à la santé

Aucune information disponible.

Propriétés dangereuses pour l'environnement

Aucune information disponible.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Aucune information disponible.

Indications diverses

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Aucune information disponible.

Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Aucune information disponible.

2.3. Autres dangers

Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)

Aucune information disponible.

Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)

Aucune information disponible.

Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'environnement

Aucune information disponible.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Aucune information disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
107-21-1	203-473-3	éthylène-glycol	2,5 - 5	Acute Tox. 4, H302

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact existantes si possible

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Ne représente pas un danger significatif dans les conditions normales d'utilisation.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée



Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Équipes d'intervention

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mit saugfähigem Material (z.B. Lappen, Vlies) aufwischen.

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. Kieselguhr).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection

Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.
Travailler dans des locaux bien aérés.
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune information disponible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des acides ou des bases.
Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température inférieure à 30 °C.
Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.
Protéger du rayonnement solaire.
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.

Stabilité au stockage

aucune

Classe de 10
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Aucune information disponible.

Solutions spécifiques au secteur en cas d'utilisation indiquée

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2004/37/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
107-21-1	éthylène-glycol	8 heures	52	20	Peau
		Court terme	104	40	

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit
masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Angaben zum Handschuhmaterial [Art/Typ, Dicke, Durchdringzeit/Tragedauer, Benetzungstärke]: EN 374, NBR (Nitrilkautschuk), 480min., 0,4mm
Marques de gants recommandées DIN EN 374, plan de protection de la peau: Lanex, Danak, TH30

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux



Autres mesures de protection

combinaison de protection antistatique

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Prendre les mesures de protection appropriées pour limiter ou empêcher les émissions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect liquide	Couleur blanc	Odeur inodore
--------------------------	-------------------------	-------------------------

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	Aucune donnée disponible				
point d'ébullition	110 °C				
Température de fusion / Point de congélation	Aucune donnée disponible				
Point d'éclair	> 100 °C				
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible				
Inflammation (à l'état solide)	Aucune donnée disponible				
Inflammation (à l'état gazeux)	Aucune donnée disponible				
Température d'inflammation	Aucune donnée disponible				
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	32 mbar				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Densité relative	1,2 g/cm ³				
Densité en vrac	Aucune donnée disponible				
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	20 °C			
Solubilité dans l'eau					soluble
Solubilité dans un autre produit	Aucune donnée disponible				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible				
Température de décomposition	Aucune donnée disponible				
Viscosité	non déterminé				
Teneur en eau	Aucune donnée disponible				
Teneur en solides	0 %				
Indice de combustion	Aucune information disponible.				
Sensibilité aux chocs	Aucune information disponible.				
Propriétés comburantes	Aucune information disponible.				
Propriétés explosives	Aucune information disponible.				
9.2. Autres informations	Aucune information disponible.				

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

alcalies (bases)
Acide, concentré
agent oxydant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Informations diverses

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	7712 mg/kg	rat		
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 3500 mg/kg	Souris		
CL50 aiguë par inhalation	> 2,5 mg/l (6 h)	rat		
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucune donnée disponible			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Toxicité subaiguë				Aucune donnée disponible
Toxicité subchronique				Aucune donnée disponible



Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Toxicité chronique			Aucune donnée disponible
Mutagène			Aucune donnée disponible
Tératogène			Aucune donnée disponible
Cancérogène			Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)			
Aucune donnée disponible			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)			
Aucune donnée disponible			
Danger par aspiration			
Aucune donnée disponible			
Contrôles toxicologiques (informations diverses)			
Aucune information disponible.			
Constatations empiriques			
Une exposition fréquente et / ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des yeux et des voies respiratoires.			
Remarques générales			
Aucune information disponible.			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 72,86 g/l (96 h)	Pimephales promelas		
Daphnie	LC50 > 100 mg/l (48 h)	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	Aucune donnée disponible			
Biodégradabilité	Aucune donnée disponible			
Dégradabilité facile	Aucune donnée disponible			
Elimination biologique	Aucune donnée disponible			
Dégradabilité selon WRMG	Aucune donnée disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.



12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

Comportement dans les stations d'épuration

Aucune information disponible.

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
CO	Aucune donnée disponible		
DCO	Aucune donnée disponible		
DBO	Aucune donnée disponible		

Formule contenant des métaux lourds et des composés conformément à la directive 76/464/CEE

Aucune information disponible.

Remarques générales

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux réglementations officielles.

Produit de nettoyage recommandé

Aucune information disponible.

Remarques générales

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-



	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucune information disponible.			
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC non applicable			
Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.			
Transport maritime IMDG Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.			
Transport aérien ICAO/IATA-DGR Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.			

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations

Aucune information disponible.

Limites d'utilisation

Aucune information disponible.

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 5 %

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Remarques relatives à la limitation d'activité

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes ou allaitantes.

Prescriptions, limitations et interdictions diverses

BGR 190 (reglas para el uso de protección respiratoria)

BGR 192 (règles pour l'utilisation de la protection des yeux et du visage)

BGR 195 (Règles d'utilisation des gants de protection)

Classe de danger pour l'eau 1
légèrement dangereux pour l'eau

Ordonnance relative aux incidents Aucune donnée disponible



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

H302 Nocif en cas d'ingestion.